

# **RAPPORT ANNUEL**

La Française Trésorerie ISR

Fonds commun de placement

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

**Rapport de gestion**  
**« non audité par le Commissaire aux Comptes »**

---

## RAPPORT DE GESTION

### COMMISSAIRE AUX COMPTES

Deloitte & Associés

### POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

#### CONTEXTE ECONOMIQUE

Aux Etats-Unis, après une croissance dynamique en 2023 (+2,5%) mais un ralentissement au premier trimestre 2024 (+0,4% contre +0,8% au quatrième trimestre 2023), le PIB a réaccélééré au deuxième trimestre de cette année (+0,7%) soutenu par la consommation privée et les investissements. Dans ses prévisions, le Fonds Monétaire Internationale (FMI) prévoit une croissance solide de +2,6% cette année.

Toutefois, le FMI souligne la multiplication de signes de modération en particulier sur le marché du travail. Le taux de chômage américain est remonté progressivement (de 3,8% en septembre 2023 à 4,2% en août 2024) et les créations nettes d'emplois salariés (non-agricoles) ont ralenti (+142 000 en août 2024 par rapport à +202 000 en moyenne sur les douze mois précédents). Du côté des prix, après les surprises à la hausse du premier trimestre 2024, le processus de désinflation a repris.

L'inflation sous-jacente selon le PCE (Personal Consumption Expenditures) s'est stabilisée à 2,7% en août.

Dans ce contexte, la Réserve fédérale (Fed) a amorcé son cycle d'assouplissement monétaire en septembre 2024 avec une baisse significative de 50 points de base (pbs) portant ses taux directeurs (qui était inchangés depuis juillet 2023) entre 4,75% et 5,00%. Dans ses projections, la Fed prévoit 100 bps de baisses de taux cette année (à 4,4% pour le taux médian) et en 2025 (à 3,4%) face à un indice PCE qui devrait s'élever à +2,1% au quatrième trimestre 2025.

En zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a également enclenché son cycle de réduction de taux d'intérêt. Elle a procédé à deux baisses de taux de 25 pbs, en juin et septembre 2024, portant son taux directeur (le taux de dépôt) à 3,5%, grâce au ralentissement de l'inflation vers l'objectif de 2%.

Dans ses projections, la BCE prévoit une inflation sous-jacente moyenne de 2,9% pour 2024, qui diminuerait à 2,3% en 2025 et à 2,0% en 2026. Toutefois, la BCE maintient un ton prudent en raison de l'inflation dans les services qui reste élevé (4,1% en août 2024). Elle reste tributaire des données et indique que la trajectoire des taux n'est pas prédéterminée. En termes de croissance, bien que les institutions internationales s'attendent à une reprise de l'activité en zone euro cette année (+0,8% selon la BCE) après une croissance atone en 2023 (+0,4%), l'économie européenne n'a progressé que de +0,2% au deuxième trimestre 2024 (après +0,3% au premier trimestre) compte tenu de la faiblesse de la consommation privée et de l'investissement.

De plus, la croissance du PIB a montré des écarts importants entre les Etats-membres notamment en raison des faiblesses persistantes de l'industrie manufacturière qui fragilisent davantage les pays comme l'Allemagne. Le PIB espagnol a progressé de 0,8% au deuxième trimestre 2024 tandis que la croissance allemande s'est contractée de -0,1%. En parallèle, l'économie française a progressé modérément (+0,2% après +0,3%) grâce aux exportations et une reprise timide de la consommation des ménages.

En Chine, après un rebond au premier trimestre 2024 (+1,5% par rapport au quatrième trimestre 2023), la croissance a ralenti au second trimestre (+0,7%) pour s'établir à 5,0% au premier semestre 2024. Elle est principalement soutenue par l'activité dans l'industrie et par la vigueur des exportations tandis que la demande intérieure reste atone. La production industrielle a augmenté de +4,5% en glissement annuel en août tandis que la croissance des ventes au détail n'a progressé que de +2,1% sur la même période. La croissance des crédits à l'économie s'est également modérée, à +8,1% sur un an en août. La consommation privée reste fragilisée par la persistance de la crise du secteur de l'immobilier en dépit de la multiplication des mesures de relance ciblées destinées à assouplir les conditions d'achats de logements et d'accès au crédit. Dans ses prévisions, le FMI table sur une prévision de croissance de 5% en 2024, en ligne avec l'objectif du gouvernement.

# LA FRANÇAISE TRESORERIE ISR

## POLITIQUE DE GESTION SUR L'EXERCICE

Performances annuelles	La Française Trésorerie ISR - Part R	La Française Trésorerie ISR - Part I	La Française Trésorerie ISR - Part B	La Française Trésorerie ISR - Part T C
Fonds	4,03%	4,10%	4,10%	4,10%
Indice	3,99%	3,99%	3,99%	3,99%

La Française Trésorerie ISR est un fonds de classification « monétaire » qui a pour objectif de rechercher les opportunités de marché sur les maturités à court terme, dans le but d'offrir une performance égale à l'ESTER capitalisé diminué des frais de gestion. Le portefeuille est constitué pour l'essentiel d'obligations européennes à taux fixe ou à taux variable, de bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôt et accessoirement de liquidités.

Sur l'exercice (28/09/2023 – 30/09/2024), La Française Trésorerie ISR (Part I) a réalisé une performance de 4.10%, à comparer à son indice de référence, l'OIS (ESTER capitalisé), qui s'établit à 3.99%.

Au 30 septembre 2024, la durée de vie moyenne du FCP (WAL) est de 134jours et la maturité moyenne du fonds (WAM) est de 13 jours.

Au cours de l'exercice, les placements effectués se sont portés sur des produits à taux fixe (dont la majorité a été couverte par des swaps de taux d'intérêts), l'ESTER ayant évolué, dans une fourchette de [3.90% ; 3.40%].

A fin septembre 2024 ; la répartition du portefeuille est la suivante :

- 66% de produits à taux variables :
  - ✓ 61% de produits monétaires à taux variable OIS
  - ✓ 5% de produits à taux révisable indexés sur l'Euribor 3 mois
- 25% de produits à taux fixe
- 9% d'OPCVM monétaires

Par ailleurs, La Française Trésorerie ISR est exposée à 9% sur les dettes des pays périphériques de la zone euro.

## INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET PLACEMENTS COLLECTIFS DU GROUPE

Nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe.

Nous vous informons que nous pouvons avoir recours aux OPC du Groupe, tant au niveau des placements monétaires que des placements actions / obligations... en fonction des allocations d'actifs décidées, et, dans le cadre de la gestion courante du solde de trésorerie, des OPC du Groupe ont été utilisés.

Fonds gérés par le Groupe La Française détenus en portefeuille au 30/09/2024

RAS

## EVENEMENTS SUR L'EXERCICE

### Changements significatifs dans la vie du fonds

DATE	OBJET
01/05/2024	↳ Changement de société de gestion au profit de Crédit Mutuel Asset Management (auparavant La Française Asset Management)
02/05/2024	↳ Modification de la <b>procédure d'évaluation interne de la notation de crédit</b> pour coller à celle de CMAM

# LA FRANÇAISE TRESORERIE ISR

## Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres sur la période

Voici les principaux mouvements intervenus au cours de la période :

Type transaction	de	Isin	Nom de l'instrument	Type d'instrument	Quantité	Montant	Devise
Achat		FR0010529743	Ostrum SRI Cash I	Fonds	13 400,00	-149 405 712,00	EUR
Achat		FR0010529743	Ostrum SRI Cash I	Fonds	11 350,00	-129 827 088,50	EUR
Achat		FR0010529743	Ostrum SRI Cash I	Fonds	9 688,00	-106 858 155,60	EUR
Achat		XS2898793406	Lloyds Bank Corporate Market plc ESTR +29bp 09/05/2025	Obligation	100 000 000,00	-100 000 000,00	EUR
Achat		IT0005547887	Etat Italien 0,00 % 30/11/2023	Obligation	100 000,00	-99 632 397,97	EUR
Vente		FR0010529743	Ostrum SRI Cash I	Fonds	-12 507,00	139 433 288,94	EUR
Vente		FR0128070994	Etat Français 0,00 % 28/02/2024	Obligation	-100 000 000,00	99 651 055,22	EUR
Vente		IT0005547887	Etat Italien 0,00 % 30/11/2023	Obligation	-100 000,00	99 612 391,58	EUR
Vente		FR0010529743	Ostrum SRI Cash I	Fonds	-8 419,00	95 039 733,68	EUR
Vente		FR0128227735	Etat Français 0,00 % 23/05/2024	Obligation	-85 000 000,00	84 350 668,55	EUR

## Techniques de gestion efficaces

A la date d'arrêté, le fonds a eu recours à des techniques de gestion efficaces pour 0,00 EUR.

## Gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré au 30/09/2024

Garantie	Montant	Devise	Contrepartie	Type	Sous-jacent
-	0,00	-	-		

Les contreparties des opérations de gré à gré seront des contreparties de type établissement bancaire de premier rang domicilié dans des pays membres de l'OCDE.

Des informations complémentaires concernant ces opérations figurent à la rubrique frais et commissions du Prospectus.

## **METHODE DE MESURE DU RISQUE GLOBAL**

Le fonds applique la méthode Engagement.

## **SELECTION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS**

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services du Groupe LA FRANÇAISE, s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation, Middle-Office et Contrôle Interne.

### Best Selection

Le Groupe LA FRANÇAISE, conformément à la réglementation en vigueur, a mis en œuvre une politique lui permettant de prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour les OPC sous gestion.

Cette politique sélectionne en fonction de chaque classe d'instruments (actions, produits de taux, dérivés, etc...) les Intermédiaires Financiers auprès desquels les ordres seront transmis pour exécution en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs.

Pour plus de détails, la politique d'exécution des ordres est disponible sur le site Internet de la Société : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com).

## Commissions de courtage partagées

Une convention de partage des commissions de courtage a été mise en place dans le cadre de la gestion.

## Rapport relatif aux frais d'intermédiation

Ce rapport est consultable à l'adresse suivante : [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com).

## COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

Les commissions de mouvements éventuellement perçues sont réparties comme suit : à hauteur de 100% pour la Société de Gestion. Non auditées par le Commissaire aux Comptes.

## RETROCESSION SUR FONDS

L'intégralité des rétrocessions perçues sur les sous-jacents est reversée au fonds.

## FRAIS DE GESTION VARIABLES

Les commissions de gestion ne sont pas calculées à partir de composantes complexes.

## CONFLITS D'INTERETS

### I - Cadre général

Conformément à ses principes et aux dispositions réglementaires, la société de gestion privilégie les intérêts de sa clientèle avec l'objectif de prévenir toute situation de « conflits d'intérêts ». Des moyens sont mis en œuvre de manière à éviter que la présence d'intérêts différents à un moment donné ne contrarie la réalisation de cet objectif.

- Il est veillé notamment à ce que la primauté des intérêts de la clientèle soit pleinement respectée. Des règles précises définissent les conditions dans lesquelles la commercialisation doit être effectuée. Fondée sur la connaissance du Client et de ses attentes, l'offre commerciale comprend en particulier une information détaillée sur les caractéristiques des OPC proposés et sur les caractéristiques de gouvernance produits (directive MIFID II) de ces derniers.
- Les OPC proposés par la clientèle sont traités avec équité sans qu'il soit accordé d'avantages particuliers à l'un au détriment d'un autre. Plus généralement, les collaborateurs doivent exercer leurs fonctions avec honnêteté, diligence et loyauté, conformément aux dispositions régissant la société de gestion en matière de déontologie. Les intérêts de la clientèle prévalent que ce soit par rapport aux intérêts personnels des collaborateurs ou aux intérêts propres de l'entité à laquelle ils appartiennent.
- La prééminence des intérêts de la clientèle implique également que certains métiers soient exercés avec l'indépendance et la confidentialité nécessaires. L'organisation par grandes lignes de métiers a notamment pour objet d'y répondre. Des procédures dites de « Muraille de Chine » dont le but est d'éviter la circulation indue d'informations confidentielles ou privilégiées participent à ce dispositif.
- Les collaborateurs qui en raison de leurs fonctions sont plus particulièrement exposés à se trouver en situation de conflits d'intérêts ou à détenir des informations confidentielles ou privilégiées sont soumis de leur côté à des obligations spécifiques pour les opérations qu'ils souhaitent réaliser à titre personnel sur les instruments financiers.
- La société de gestion a mis en place un dispositif visant à identifier, prévenir et gérer les éventuels conflits d'intérêts. Les services de contrôle sont chargés de veiller à la bonne application des mesures prises à cet effet et des dispositions réglementaires qui s'y rapportent dont celles concernant l'information de la clientèle.

## II - Principales modalités d'application

### L'identification des éventuels conflits d'intérêts

Une cartographie a été établie afin d'identifier les éventuels conflits d'intérêts qui pourraient se produire directement ou indirectement entre les différentes activités exercées ou entre des entités de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Ces conflits d'intérêts sont ceux qui peuvent se présenter entre, d'une part, les prestataires eux-mêmes, les personnes placées sous leur autorité ou agissant pour leur compte ou toute autre personne directement ou indirectement liée à eux par une relation de contrôle et, d'autre part, leurs clients, ou bien entre deux clients, lors de la fourniture de tout service d'investissement ou de tout service connexe ou d'une combinaison de ces services.

Pour la réalisation de cette cartographie, l'identification des éventuels conflits d'intérêts s'est appuyée sur les textes réglementaires et sur le respect des principes rappelés ci-dessus en matière de primauté des intérêts de la clientèle, d'équité dans le traitement des clients, de séparation des métiers et d'indépendance des fonctions.

### La prévention des éventuels conflits d'intérêts :

La prévention des éventuels conflits d'intérêts se fonde sur les principales mesures suivantes :

- Des dispositions matérielles visant à éviter toute interférence inappropriée entre activités (locaux séparés, habilitations spécifiques, règles en matière de conservation et de transmission de l'information)
- Une organisation adaptée au sein des services eux-mêmes (en particulier avec un rattachement hiérarchique correspondant aux fonctions exercées)
- Des procédures visant notamment à rappeler la primauté des intérêts de la clientèle dans la gestion et la commercialisation des OPC, à prévenir la circulation induite d'informations, à formaliser les règles applicables en matière de déontologie, à préserver l'indépendance des fonctions qui le nécessitent
- Des contrôles réguliers sur l'application de ces règles et procédures

### La gestion des éventuels conflits d'intérêts :

Les conflits d'intérêts potentiels ou existants sont répertoriés et des dispositions adéquates sont mises en place pour en assurer la résolution. Dans le cas où les mesures prises ne suffiraient pas pour garantir, avec une certitude raisonnable, que le risque de porter atteinte aux intérêts du Client soit écarté, ce dernier en serait informé conformément aux dispositions réglementaires.

## **POLITIQUE DE REMUNERATION**

Filiale de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (principal actionnaire), Crédit Mutuel Asset Management bénéficie en raison de cette appartenance aux ressources et à la solidité financière de **Crédit Mutuel Alliance Fédérale**, groupe mutualiste attaché au respect des valeurs et de l'éthique qui sont les siennes.

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A - Processus Opérationnel

**Le conseil d'administration** de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel est responsable de l'approbation et du respect de la politique de rémunération et supervise sa mise en œuvre. Le conseil d'administration, adopte et réexamine régulièrement les principes généraux de la politique de rémunération qui lui sont présentés par le **comité des rémunérations**.

**Le comité des rémunérations** de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité. Il est composé de six administrateurs dont un administrateur salarié. De plus, les représentants du Secrétariat Général, de la Direction des Ressources Humaines et de la Direction des Risques de Crédit Mutuel Alliance Fédérale sont invités.

La politique de rémunération vise à se conformer à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts des actifs gérés et à ceux des investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts. Par conséquent, cette politique n'encourage pas des prises de risque inadéquates avec les directives de la société de gestion et les attentes des investisseurs. Le personnel identifié est soumis à des

# LA FRANCAISE TRESORERIE ISR

responsabilités particulières en matière de respect des règles de risques et de conformité notamment dans la mise en œuvre des politiques d'intégration des risques de durabilité (**cf. la politique sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management**).

Au titre de l'année 2022, Crédit Mutuel Asset Management suit en particulier les volets suivants concernant sa Politique de Rémunération :

- Respect des Politiques sectorielles d'exclusion (charbon, défense et sécurité),
- Respect de l'exclusion des valeurs controversées.

Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

Les règles de rémunération sont documentées notamment concernant le processus de prise de décision, la détermination du personnel identifié, les mesures utilisées pour éviter les conflits d'intérêts. Ces rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur, la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

Par ailleurs, les processus d'investissement et de suivi des risques de Crédit Mutuel Asset Management sont encadrés par des comités *ad hoc*. A ce titre, les gestions fonctionnent toutes selon le principe de Comités d'investissement. Ces derniers se réunissent suivant des rythmes propres et ont pour objet de définir, dans le cadre de la gestion, les allocations d'actifs autorisés. Leur activité de gestion est encadrée, en contrôle de premier niveau, notamment par leur hiérarchie tant en termes d'investissement (y compris en matière de Politique d'intégration du risque de durabilité) que de respect des ratios. Le contrôle des risques ainsi que le contrôle permanent et conformité assurent, par ailleurs, le suivi des positions prises et le respect des procédures internes et du cadre réglementaire.

Dès lors, ce mode de fonctionnement encadré ne permet qu'une prise de risque limitée des gérants. En outre, Crédit Mutuel Asset Management n'effectue aucune gestion à but spéculatif pour compte propre et exige le dénouement immédiat des positions en cas d'erreur.

## **B - Personnel identifié**

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- Le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI),
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

## **C – Rémunérations**

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerai préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

## DISTRIBUTIONS ET INFORMATIONS FISCALES

### Éligibilité au quota d'investissement de 25 % - fiscalité des revenus de l'épargne (décret 2005-132 transposant la directive 2003/48/CE)

Ce fonds est investi à plus de 25 % en produits dont les revenus, profits et assimilés proviennent de sommes qualifiées de créances.

### Pourcentage titres ou droits éligibles au PEA / PEA PME – Part éligible à l'abattement de 40%

Le fonds a en portefeuille 0,00% de titres ou droits éligibles au PEA/PEA PME.

### Indication des données chiffrées relatives aux dividendes versés au cours de la période après déduction des impôts

Aucun dividende n'a été versé au cours de la période.

## INFORMATIONS SPECIFIQUES

### Mesure des risques

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentés qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des fonds et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les fonds sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

## INFORMATIONS RELATIVES À LA DURABILITÉ

La stratégie d'investissement du fonds n'est pas basée sur des critères ESG-Climat. Néanmoins, la politique d'investissement du groupe exclut tout investissement dans des activités liées aux armements controversés (bombes à sous-munitions et mines anti-personnelles). De plus, le gérant de portefeuille conserve la faculté, à sa discrétion, de choisir de s'appuyer sur les analyses ESG-Climat produites par notre centre d'expertise interne Inflection Point by La Française, pour ses décisions d'investissement.

Par ailleurs, la stratégie responsable et climatique de La Française est détaillée dans son rapport art 173, qui décrit les démarches entreprises pour développer une stratégie d'investissement responsable ainsi que la gouvernance et les indicateurs associés.

Depuis 2010, le Groupe La Française est signataire des PRI (Principles for Responsible Investments) et se doit à ce titre de publier un reporting annuel normalisé et accessible sur le site des PRI :

<https://reporting.unpri.org/surveys/PRI-reporting-framework-2019/223DC7AD-D59B-4A23-9443-6737A21CD729/79894dbc337a40828d895f9402aa63de/html/2/?lang=en&a=1>

Les PRI réalisent une évaluation annuelle sur la base des éléments fournis dans le reporting. En juillet 2019, le Groupe La Française a reçu des PRI la note la plus élevée, A+, pour sa stratégie globale et sa gouvernance.

Le déploiement de l'investissement responsable au sein du groupe La Française s'appuie sur un centre de recherche et d'expertise ESG-Climat (Inflection Point by La Française) et sur les documents formalisés suivants :

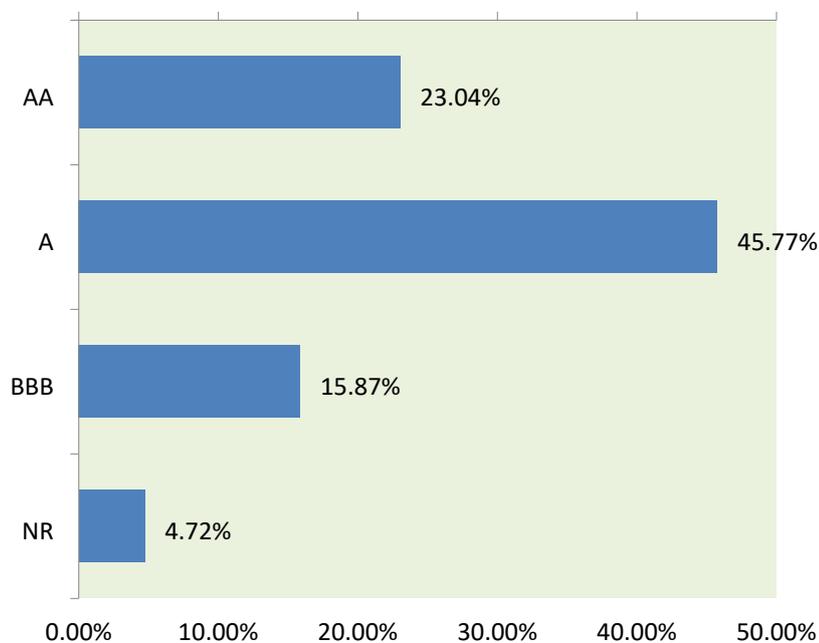
- Une Charte Investissement Responsable Groupe
- Une politique d'exclusion Groupe
- Une politique de vote (avec consultation possible du détail des votes des 2 exercices précédents)
- Une politique d'engagement
- Des Codes de transparence associés aux fonds actions responsables et crédit responsable / ISR
- Des rapports d'impacts pour les fonds labellisés ISR

Ces diverses publications sont accessibles sur le site internet de La Française ([www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com)).

## OPERATIONS DE CESSIONS TEMPORAIRES DE TITRES ET TRS

Le fonds n'a pas eu recours à des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres au cours de l'exercice.

### Répartition par notation émetteur en % de l'actif



*Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs*

**Document non audité par le Commissaire aux Comptes.**

## ANNEXE 1

### INFORMATIONS RELATIVES À LA DURABILITÉ

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: La Française Trésorerie ISR

Identifiant d'entité juridique: 969500HZG40X186MLQ68

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

- Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: N/A
  - dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : N/A

- Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 85.5% d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Les mesures d'exclusion, qu'elles soient sur la politique d'exclusion groupe ou sur le seuil de sélectivité ESG de 20% ont été respectées. Le seuil de sélectivité de 20% de l'univers d'investissement promeut un investissement dans les entreprises qui ont les meilleurs pratiques environnementales et/ou sociales.

#### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au 30/09/2024, le score ESG du portefeuille était de 5.98.

#### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Au 30/09/2023, le score ESG du portefeuille était de 6,0.

# LA FRANCAISE TRESORERIE ISR

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

*Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?*

Non applicable.

*Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?*

Non applicable.

*Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable.

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:*

Non applicable.

*La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Non applicable. Ce produit financier ne prend pas en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.



**Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?**

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/10/2023-30/09/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% Actif	Pays
BTF 0,00 % 02/10/2024	Etat	5,24 %	France
Ostrum SRI Cash I	Autres	4,88 %	France
OFI Invest ISR Monétaire CT C	Autres	4,81 %	France
BTF 0,00 % 30/10/2024	Etat	4,12 %	France
Lloyds Bank Corporate Market plc ESTR +29bp 09/05/2025	Financières	3,18 %	Royaume Uni
ECP Unicredit Spa Ester + 31 bps 02/10/2024	Financières	2,65 %	Italie
NEU CP BFCM Ester + 32 bps 02/10/2024	Financières	1,65 %	France
ECP Toronto Dominion Ester + 35 bps 24/10/2024	Financières	1,65 %	Canada

# LA FRANCAISE TRESORERIE ISR

NEU CP Bfcm ester +33 bps 04/11/2024	Financières	1,64 %	France
NEU CP Banque Palatine Ester + 27 bps 05/12/2024	Financières	1,62 %	France

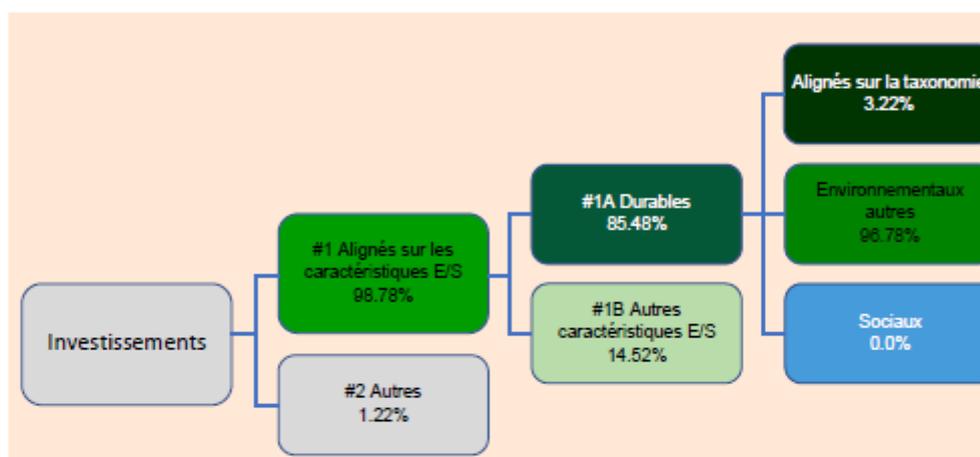


## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

La proportion d'investissements durables était de 85.5%.

Quelle était l'allocation des actifs ?



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend:

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	Poids
Autres	9,70%
Financières	65,99%
Consommations Cycliques	3,49%
Services Publics	9,30%
Etat	10,62%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

# LA FRANCAISE TRESORERIE ISR

Nous utilisons un fournisseur de données afin de mesurer le pourcentage d'alignement du chiffre d'affaires déclaré sur la taxonomie, conformément à l'Article 3 de la taxonomie, qui est ensuite pondéré avec la contribution du portefeuille.

Compte tenu du caractère récent de la réglementation relative à la taxonomie, nous n'avons pas l'objet d'une assurance fournie par un ou plusieurs tiers concernant l'alignement des données sur la taxonomie de l'UE.

**Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?**

- Oui
- Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

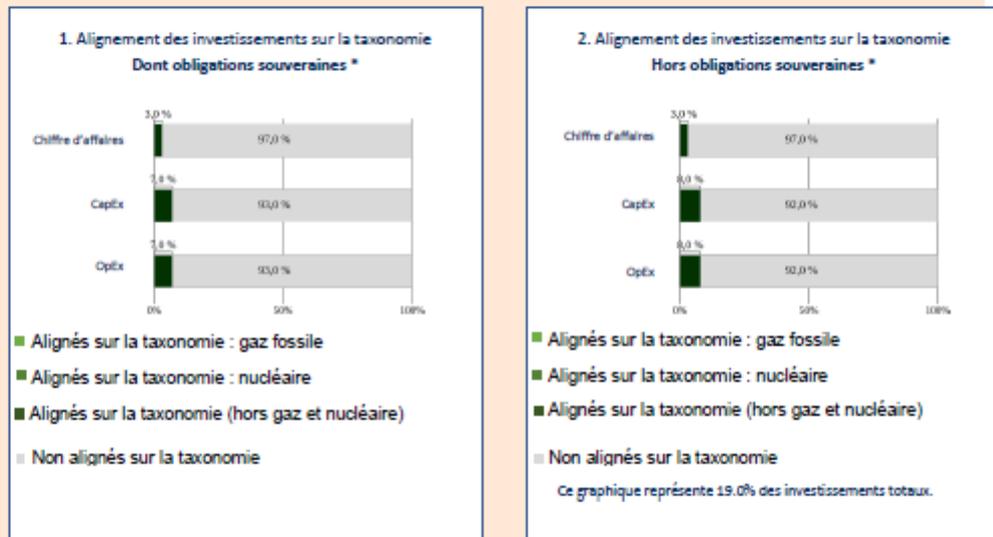
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

**Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes est la suivante :

% alignement activités habilitantes : 0%

% alignement activités transitoires : 0%

**Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE est de 3,22%, il a légèrement augmenté depuis l'année dernière.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.

L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 96.78%.

Cette part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie peut s'expliquer par le choix d'entreprises en transition vers un alignement de leurs activités sur la taxonomie ou par des activités qui ne sont pas directement prises en compte par la taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

La catégorie « autres » comprend les investissements non durables, les outils de gestion des liquidités et les produits dérivés utilisés à des fins de couverture ou d'exposition temporaire.

Au 30/09/2024, le poids de la catégorie « Autres » était de 9.27% du portefeuille.



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Afin d'identifier les caractéristiques environnementales et/ou sociales, nous intégrons systématiquement la performance sur les facteurs E,S et G dans l'analyse fondamentale de ces derniers. Par ailleurs, nous appliquons notre définition groupe de l'investissement durable ce qui ajoute un niveau de sélectivité.

Parallèlement à cette analyse, nous examinons les controverses passées, nous participons à des initiatives d'engagement individuelles ou collaboratives et nous nous engageons directement auprès des entreprises afin de mieux comprendre leurs caractéristiques.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Voir ci-dessous.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

**En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marche large ?**

L'indice de référence est utilisé pour la définition de l'univers d'investissement. Il n'est pas spécifiquement construit pour promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales.

**Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable.

**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

# LA FRANÇAISE TRÉSORERIE ISR

*Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marche large ?*

La Française Trésorerie ISR - Part B

Fonds : 4.10%

Indice : 3.97%

La Française Trésorerie ISR - Part I

Fonds : 4.10%

Indice : 3.97%

La Française Trésorerie ISR - Part R

Fonds : 4.03%

Indice : 3.97%

La Française Trésorerie ISR - Part T C

Fonds : 4.10%

Indice : 3.97%

## Changements intervenus au cours de l'exercice

01/05/24 : Changement de SDG pour Crédit Mutuel Asset Management (ex La Française Asset Management) à la suite de la fusion-absorption.

**Comptes annuels**  
**« Audité par le Commissaire aux Comptes »**

---

# **LA FRANCAISE TRESORERIE ISR**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Credit Mutuel Asset Management

4, rue Gaillon  
75002 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2024

## LA FRANCAISE TRESORERIE ISR

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Credit Mutuel Asset Management

4, rue Gaillon  
75002 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

---

Aux porteurs de parts du FCP LA FRANCAISE TRESORERIE ISR,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LA FRANCAISE TRESORERIE ISR constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative aux OPC à capital variable.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie GAITTE

## Bilan actif

	Exercice 30/09/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	-
<b>Titres financiers</b>	-
<b>Actions et valeurs assimilées (A) (*)</b>	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Obligations convertibles en actions (B) (*)</b>	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Obligations et valeurs assimilées (C) (*)</b>	<b>18,981,026.57</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	18,981,026.57
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>2,797,287,664.55</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	2,797,287,664.55
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>305,409,546.47</b>
OPCVM	305,409,546.47
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
<b>Dépôts (F)</b>	-
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	-
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
<b>Prêts (I)</b>	-
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	-
Loans	-
Autres	-
<b>Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>3,121,678,237.59</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>315,045.38</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>28,707,911.41</b>
<b>Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II (*)</b>	<b>29,022,956.79</b>
<b>TOTAL ACTIF I+II</b>	<b>3,150,701,194.38</b>

(\*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan passif

	Exercice 30/09/2024
<b>Capitaux propres :</b>	-
Capital	3,026,986,803.21
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	123,181,856.80
Capitaux propres I :	3,150,168,660.01
Passifs de financement II	-
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>3,150,168,660.01</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	-
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	129,582.90
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
<b>Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D</b>	<b>129,582.90</b>
<b>Autres passifs :</b>	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	402,951.47
Concours bancaires	-
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>402,951.47</b>
<b>TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV</b>	<b>3,150,701,194.38</b>

## Compte de résultat

	Exercice 30/09/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	-
<b>Produits sur opérations financières</b>	-
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	689,305.96
Produits sur titres de créances	83,240,376.60
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur Instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	730,882.83
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>84,660,565.39</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	-
Charges sur opérations financières	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-7,345.11
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-7,345.11</b>
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>84,653,220.28</b>
<b>Autres produits :</b>	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
<b>Autres Charges :</b>	-
Frais de gestion de la société de gestion	-3,340,761.84
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
<b>Sous total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-3,340,761.84</b>
<b>Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B</b>	<b>81,312,458.44</b>

# LA FRANCAISE TRESORERIE ISR

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-5,950,515.24
<b>Sous-total Revenus nets I = C + D</b>	<b>75,361,943.20</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	-
Plus et moins-values réalisées	26,451,880.04
Frais de transactions externes et frais de cession	-98,000.00
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
<b>Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E</b>	<b>26,353,880.04</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F</b>	<b>-1,401,890.50</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F</b>	<b>24,951,989.54</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	26,172,924.25
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
<b>Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G</b>	<b>26,172,924.25</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H</b>	<b>-3,305,000.19</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H</b>	<b>22,867,924.06</b>
<b>Acomptes :</b>	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L</b>	<b>-</b>
<b>Impôt sur le résultat V</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>123,181,856.80</b>

## STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

### OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du fonds de classification « monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) et à caractère standard » est de rechercher les opportunités de marché sur des maturités à court terme, dans le but d'offrir une performance égale à l'€STR capitalisé, après déduction des frais en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtrés préalablement selon des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

## Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

### Catégorie de classe B (Devise: EUR)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	99.93	99.53	98.96	101.60	<b>105.74</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	35,956.91	15,985.69	18,242.84	26,255.84	<b>21,007.80</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	359,808.6847	160,597.7165	184,332.8492	258,420.7076	<b>198,671.2662</b>

<b>Date de mise en paiement</b>	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values latentes nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	-0.54	-0.21	-0.53	0.16	<b>0.83</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>					
Parts C	-0.03	-0.06	-0.12	1.34	<b>2.53</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# LA FRANCAISE TRESORERIE ISR

## Catégorie de classe T C (Devise: EUR)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	99.32	98.93	98.37	101.00	<b>105.13</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	38,271.60	67,540.01	95,020.31	228,449.62	<b>268,416.66</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	385,312.59356	682,642.79263	965,855.46319	2,261,672.37730	<b>2,553,095.17877</b>

<b>Date de mise en paiement</b>	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values latentes nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	-0.25	-0.21	-0.53	0.16	<b>0.83</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>					
Parts C	-0.02	-0.05	-0.11	1.34	<b>2.52</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# LA FRANCAISE TRESORERIE ISR

## Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	86,038.63	85,652.82	85,117.56	87,341.80	<b>90,853.64</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	121,553.53	113,375.22	150,752.92	448,890.03	<b>697,828.73</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	1,412.77845	1,323.66003	1,771.11410	5,139.46384	<b>7,680.80054</b>

<b>Date de mise en paiement</b>	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values latentes nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	69.95	-184.58	-461.46	142.42	<b>719.79</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>					
Parts C	-74.02	-98.19	-149.97	1,110.84	<b>2,132.33</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# LA FRANCAISE TRESORERIE ISR

## Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	107,684.44	107,265.90	106,659.56	109,512.89	<b>113,984.74</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	4,395,078.41	7,212,784.70	2,927,212.88	2,300,140.22	<b>2,162,915.47</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	40,814.42291	67,242.10126	27,444.44723	21,003.37405	<b>18,975.48140</b>

Date de mise en paiement	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values latentes nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	-232.44	-231.10	-578.09	178.57	<b>902.79</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>					
Parts C	-28.00	-58.42	-123.72	1,457.72	<b>2,741.66</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

### Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

### Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

# LA FRANCAISE TRESORERIE ISR

## Synthèse de l'offre de gestion

Type de part	Code ISIN	Valeur liquidative d'Origine	Comparatifs	Affectation des revenus	Affectation des plus values	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant min. de souscription initiale
Part B	FR0011361229	100 EUR	Non	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs, dont les investisseurs souscrivant via des distributeurs fournissant un service de conseil non indépendant au sens de la réglementation MIF2 ou de Réception Transmission d'Ordres (RTO) avec services, plus particulièrement investisseurs issus du Bénélux et clients du CMNE	100 EUR
Part E	FR0011006360	100 000 EUR	Non	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs, et plus particulièrement destinée aux clients professionnels, au sens de la MIF, étrangers	500 000 EUR
Part I	FR0010609115	100 000 EUR	Non	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Réserve aux clients professionnels au sens de la MIF	500 000 EUR
Part R	FR0000991390	70 000 EUR	Non	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs, dont les investisseurs souscrivant via des distributeurs fournissant un service de conseil non indépendant au sens de la réglementation MIF2 ou de Réception Transmission d'Ordres (RTO) avec services	100 EUR
Part T C	FR0013289022	100 EUR	Non	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs sans rétrocession aux distributeurs	Néant

Le montant minimum de souscription initiale ne s'applique pas à la société de gestion et aux entités du Groupe La Française.

## Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

### Valeurs mobilières

**Les titres cotés** : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour).

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

**Les O.P.C.** : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

**Les titres de créances et assimilés négociables** qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

**Les EMTN** font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

## Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

## Instruments financiers à terme et conditionnels

**Futures** : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

**Options** : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

**Options OTC** : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

**Change à terme** : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

**Dépôts à terme** : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

## Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

**Swaps structurés** (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

## Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

# LA FRANCAISE TRESORERIE ISR

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs.

Elles sont donc facturées à l'OPCVM :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux /barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	Part I: 0.078% TTC taux maximum Part R: 0.278% TTC taux maximum Part E : 0.098% TTC taux maximum Part B: 0.728% TTC taux maximum Part T: 0.078% TTC taux maximum
2	Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part I: 0.022% TTC taux maximum Part R: 0.022% TTC taux maximum Part E : 0.022% TTC taux maximum Part B: 0.022% TTC taux maximum Part T: 0.022% TTC taux maximum
3	Frais indirects maximum	Actif net	Néant
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Obligations : 200 € Swaps : 300 € Futures : contrat 6 € ; option 2,50 € OPC : 15 € (OPC monétaire)
5	Commission de surperformance	Actif net	néant

Un pourcentage des frais de gestion peut être versé pour rémunérer les commercialisateurs et distributeurs, sous réserve de la réglementation applicable.

Autres frais facturés à l'OPCVM :

- les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du Code monétaire et financier ;  
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;  
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

L'information relative à ces frais est en outre décrite ex post dans le rapport annuel de l'OPCVM.

## Frais de recherche

Néant.

## Rétrocession de frais de gestion

Néant.

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;  
2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

## **Modalités d'affectation des sommes distribuables**

### **Affectation des revenus nets**

Capitalisation pour la part I.  
Capitalisation pour la part R.  
Capitalisation pour la part B.  
Capitalisation pour la part T C.

### **Affectation des plus-values nettes réalisées**

Capitalisation pour la part I.  
Capitalisation pour la part R.  
Capitalisation pour la part B.  
Capitalisation pour la part T C.

### **Changements affectant le fonds**

Néant.

### **Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe**

#### **Exposition directe aux marchés de crédit**

L'information permettant de distinguer Invest grade, Non invest Grade et Non notés ont été communiqué par la Société de gestion au valorisateur.

## Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 30/09/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>3,003,735,713.54</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	10,806,690,877.80
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-10,794,097,194.06
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	81,312,458.44
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	26,353,880.04
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	26,172,924.25
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-
Autres éléments	-
<b>Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>3,150,168,660.01</b>

## Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 30/09/2024
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>	<b>Nombre de titres</b>
<b>Catégorie de classe B (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	175,062.0793
Nombre de titres rachetés	234,811.5207
<b>Catégorie de classe T C (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	3,307,065.01095
Nombre de titres rachetés	3,015,642.20948
<b>Catégorie de classe R (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	9,027.65699
Nombre de titres rachetés	6,486.32029
<b>Catégorie de classe I (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	86,501.06089
Nombre de titres rachetés	88,528.95354
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>	<b>Montant (EUR)</b>
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

## Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0000991390	R	Capitalisation	EUR	697,828,731.20	7,680.80054	90,853.64
FR0010609115	I	Capitalisation	EUR	2,162,915,467.20	18,975.48140	113,984.74
FR0011361229	B	Capitalisation	EUR	21,007,800.50	198,671.2662	105.74
FR0013289022	T C	Capitalisation	EUR	268,416,661.11	2,553,095.17877	105.13

## Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays	Pays	Pays	Pays	Pays
<b>Actif</b>		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
<b>TOTAL</b>	-					

## Exposition sur le marché des obligations convertibles

### Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
<b>TOTAL</b>						

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	18,981.03	-	18,981.03	-	-
Titres de créances	2,797,287.66	577,273.90	2,220,013.76	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	28,707.91	-	-	-	28,707.91
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-115,901.00	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>461,372.90</b>	<b>2,238,994.79</b>	-	<b>28,707.91</b>

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	18,981.03	-	-
Titres de créances	1,414,155.22	1,322,443.58	60,688.86	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	28,707.91	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-140,000.00	24,099.00	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1,302,863.13</b>	<b>1,346,542.58</b>	<b>79,669.89</b>	-	-

## Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	Devise
<b>Actif</b>	<b>Néant</b>
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
<b>Passif</b>	<b>Néant</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Emprunts	-
<b>Hors-bilan</b>	<b>Néant</b>
Devises à recevoir	-
Devises à livrer	-
Futures	-
Options	-
Swaps	-
Autres opérations	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>

Au 30 Septembre 2024, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

## Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	18,981.03	-	-
Titres de créances	2,787,248.79	-	10,038.87
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Hors Bilan</b>			
Dérivés de crédits	-	-	-
<b>Solde net</b>	<b>2,806,229.82</b>	<b>-</b>	<b>10,038.87</b>

Les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe « Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe » qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN</b>		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	274,452.59	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
<b>OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		-129,582.90
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

## Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
TOTAL						-

## Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 30/09/2024
<b>Ventilation par nature des créances</b>	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	274,452.59
Autres débiteurs divers	38,942.79
Coupons à recevoir	1,650.00
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>315,045.38</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Frais et charges non encore payés	402,951.47
Autres créditeurs divers	
Provision pour risque des liquidités de marché	
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>402,951.47</b>

## Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net
<b>Catégorie de classe B (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	21,643.37	0.10
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe T C (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	242,044.68	0.09
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe R (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	918,201.40	0.15
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe I (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	2,158,872.39	0.09
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>	-	

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

## Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 30/09/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
<b>Total</b>	-

## Autres informations

	Exercice 30/09/2024
<b>Engagements reçus ou donnés</b>	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie</b>	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	61,295,506.51
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(\*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

## Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe B (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/09/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	-
Revenus nets	503,255.99
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>503,255.99</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	503,255.99
<b>Total</b>	<b>503,255.99</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	<b>Exercice 30/09/2024</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values latentes nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	166,396.69
Variation des plus ou moins-values latentes nettes de l'exercice	N/A
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Acomptes sur plus et moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>166,396.69</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Distribution sur plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values latentes nettes	-
Capitalisation	166,396.69
<b>Total</b>	<b>166,396.69</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values latentes nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

## Catégorie de classe T C (Devise: EUR)

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	<b>Exercice 30/09/2024</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	-
Revenus nets	6,456,209.65
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>6,456,209.65</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	6,456,209.65
<b>Total</b>	<b>6,456,209.65</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	<b>Exercice 30/09/2024</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values latentes nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	2,125,945.86
Variation des plus ou moins-values latentes nettes de l'exercice	N/A
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Acomptes sur plus et moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>2,125,945.86</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Distribution sur plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values latentes nettes	-
Capitalisation	2,125,945.86
<b>Total</b>	<b>2,125,945.86</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values latentes nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

## Catégorie de classe R (Devise: EUR)

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	<b>Exercice 30/09/2024</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	-
Revenus nets	16,378,038.90
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>16,378,038.90</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	16,378,038.90
<b>Total</b>	<b>16,378,038.90</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/09/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values latentes nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	5,528,592.83
Variation des plus ou moins-values latentes nettes de l'exercice	N/A
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Acomptes sur plus et moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>5,528,592.83</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Distribution sur plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values latentes nettes	-
Capitalisation	5,528,592.83
<b>Total</b>	<b>5,528,592.83</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values latentes nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

## Catégorie de classe I (Devise: EUR)

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	<b>Exercice 30/09/2024</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	-
Revenus nets	52,024,438.66
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>52,024,438.66</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	52,024,438.66
<b>Total</b>	<b>52,024,438.66</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	<b>Exercice 30/09/2024</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values latentes nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	17,131,054.16
Variation des plus ou moins-values latentes nettes de l'exercice	N/A
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Acomptes sur plus et moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>17,131,054.16</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Distribution sur plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values latentes nettes	-
Capitalisation	17,131,054.16
<b>Total</b>	<b>17,131,054.16</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values latentes nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

## Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				<b>18,981,026.57</b>	<b>0.60</b>
<b>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>18,981,026.57</b>	<b>0.60</b>
INTESA SANPAOLO 23-16/11/2025 FRN	18,779,000.00	100.52	EUR	18,981,026.57	0.60
Banques et assurances					
<b>Titres de créances</b>				<b>2,797,287,664.55</b>	<b>88.80</b>
<b>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>2,797,287,664.55</b>	<b>88.80</b>
ALLIANZ BANQUE ESTERCAP+0.24 02/05/2025	10,000,000.00	99.98	EUR	10,166,138.42	0.32
Banques et assurances					
ALLIANZ BANQUE ESTERCAP+0.24 28/04/2025	5,000,000.00	99.98	EUR	5,083,052.56	0.16
Banques et assurances					
BANCO SANTANDER 23-16/01/2025 FRN	22,600,000.00	100.13	EUR	22,833,758.08	0.72
Banques et assurances					
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL SA ES	50,000,000.00	100.01	EUR	51,787,286.70	1.64
Banques et assurances					
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL SA ES	50,000,000.00	100.00	EUR	52,131,755.44	1.65
Banques et assurances					
BANQUE PALATINE SA ESTERCAP+0.27 05/12/2	50,000,000.00	100.00	EUR	51,188,130.42	1.62
Banques et assurances					
BANQUE PALATINE SA ESTERCAP+0.3 19/09/20	30,000,000.00	99.90	EUR	30,005,447.70	0.95
Banques et assurances					
BANQUE POSTALE (LA) ESTERCAP+0.26 24/01/	20,000,000.00	100.02	EUR	20,571,975.23	0.65
Banques et assurances					
BANQUE STELLANTIS FRANCE ESTERCAP+0.29 0	30,000,000.00	99.94	EUR	30,062,528.13	0.95
Banques et assurances					
BANQUE STELLANTIS FRANCE ESTERCAP+0.29 1	30,000,000.00	99.89	EUR	30,210,839.15	0.96
Banques et assurances					
BANQUE STELLANTIS FRANCE ESTERCAP+0.29 1	20,000,000.00	99.93	EUR	20,008,482.89	0.64
Banques et assurances					
BANQUE STELLANTIS FRANCE ESTERCAP+0.35 1	20,000,000.00	100.02	EUR	20,683,981.67	0.66
Banques et assurances					
BARCLAYS BANK PLC / FRANCE ESTERCAP+0.31	20,000,000.00	99.98	EUR	20,394,537.83	0.65
Banques et assurances					
BARCLAYS BANK PLC ESTERCAP+0.32 10/02/20	20,000,000.00	99.99	EUR	20,531,389.59	0.65
Banques et assurances					
BNP PARIBAS 23-24/02/2025 FRN	8,000,000.00	100.10	EUR	8,038,968.00	0.26
Banques et assurances					
BPCE ESTERCAP+0.31 03/04/2025 NEUCP	30,000,000.00	99.98	EUR	30,611,456.98	0.97
Banques et assurances					
BPCE ESTERCAP+0.32 14/11/2024 NEUCP	20,000,000.00	100.01	EUR	20,752,703.43	0.66
Banques et assurances					

## Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
BPCE SA ESTERCAP+0.2 16/12/2024 NEUCP Banques et assurances	50,000,000.00	99.99	EUR	50,818,829.28	1.61
BPCE SA ESTERCAP+0.28 04/06/2025 NEUCP Banques et assurances	50,000,000.00	99.90	EUR	50,602,868.65	1.61
BPCE SA ESTERCAP+0.32 02/01/2025 NEUCP Banques et assurances	20,000,000.00	100.01	EUR	20,632,650.40	0.65
CA CONSUMER FINANCE ESTERCAP+0.26 13/06/ Banques et assurances	30,000,000.00	99.90	EUR	30,327,431.12	0.96
CA CONSUMER FINANCE ESTERCAP+0.27 02/05/ Banques et assurances	50,000,000.00	99.97	EUR	50,825,051.83	1.61
CA CONSUMER FINANCE ESTERCAP+0.28 14/08/ Banques et assurances	30,000,000.00	99.87	EUR	30,115,473.40	0.96
CA CONSUMER FINANCE ESTERCAP+0.31 02/04/ Banques et assurances	30,000,000.00	100.00	EUR	30,619,632.04	0.97
CA CONSUMER FINANCE ESTERCAP+0.32 10/04/ Banques et assurances	20,000,000.00	100.01	EUR	20,396,045.36	0.65
CARREFOUR SA 0% 22/04/2025 NEUCP Biens de consommation	10,000,000.00	98.20	EUR	9,820,200.40	0.31
COCA COLA HBC FINANCE BV 0% 08/07/2025 Banques et assurances	25,000,000.00	97.69	EUR	24,422,998.75	0.78
COFACE SA 0% 04/07/2025 NEUCP Banques et assurances	15,000,000.00	97.64	EUR	14,645,981.40	0.46
COFACE SA 0% 07/02/2025 NEUCP Banques et assurances	10,000,000.00	98.80	EUR	9,880,095.60	0.31
COOPERATIEVE RABOBANK U.A ESTERCAP+0.28 Banques et assurances	40,000,000.00	100.01	EUR	41,582,219.52	1.32
CREDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING SA E Banques et assurances	30,000,000.00	100.01	EUR	30,814,726.00	0.98
CREDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING SA E Banques et assurances	15,000,000.00	99.91	EUR	15,213,981.23	0.48
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ESTERCAP Banques et assurances	25,000,000.00	99.88	EUR	25,161,793.65	0.80
CREDIT LYONNAIS SA +0.32 13/11/2024 NEUC Banques et assurances	20,000,000.00	100.01	EUR	20,753,136.63	0.66
CREDIT LYONNAIS SA ESTERCAP+0.31 31/01/2 Banques et assurances	20,000,000.00	100.01	EUR	20,563,367.19	0.65
CREDIT LYONNAIS SA ESTERCAP+0.32 27/12/2 Banques et assurances	20,000,000.00	100.01	EUR	20,644,967.53	0.66
CREDIT LYONNAIS SA ESTERCAP+0.32 28/11/2 Banques et assurances	20,000,000.00	100.01	EUR	20,719,457.90	0.66
CREDIT MUTUEL ARKEA SA ESTERCAP+0.29 12/ Banques et assurances	15,000,000.00	99.86	EUR	15,059,569.98	0.48

## Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
CREDIT MUTUEL ARKEA SA ESTERCAP+0.3 15/0 Banques et assurances	25,000,000.00	99.98	EUR	25,471,013.56	0.81
CREDIT MUTUEL ARKEA SA ESTERCAP+0.32 18/ Banques et assurances	10,000,000.00	100.01	EUR	10,407,589.03	0.33
CREDIT MUTUEL ARKEA SA ESTERCAP+0.32 29/ Banques et assurances	10,000,000.00	100.01	EUR	10,357,333.94	0.33
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 0% 23/10/2 Banques et assurances	30,000,000.00	99.77	EUR	29,931,704.10	0.95
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 0% 27/11/2 Banques et assurances	15,000,000.00	99.43	EUR	14,914,636.35	0.47
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 0% 27/11/2 Banques et assurances	10,000,000.00	99.43	EUR	9,943,090.90	0.32
ENGIE SA ESTERCAP+0.1 04/10/2024 NEUCP Banques et assurances	20,000,000.00	100.00	EUR	20,387,252.00	0.65
ENGIE SA ESTERCAP+0.12 10/10/2024 NEUCP Banques et assurances	25,000,000.00	100.00	EUR	25,296,262.26	0.80
FRANCE(ELECTRICITE DE) 0% 03/10/2024 NEU Banques et assurances	30,000,000.00	99.98	EUR	29,993,906.10	0.95
FRENCH BTF 0% 23-02/10/2024 Obligations d'etat, provinces	50,000,000.00	99.99	EUR	49,995,000.00	1.59
FRENCH BTF 0% 23-02/10/2024 Obligations d'etat, provinces	55,000,000.00	99.99	EUR	54,994,500.00	1.75
FRENCH BTF 0% 23-02/10/2024 Obligations d'etat, provinces	60,000,000.00	99.99	EUR	59,994,000.00	1.90
FRENCH BTF 0% 23-27/11/2024 Obligations d'etat, provinces	40,000,000.00	99.42	EUR	39,768,400.00	1.26
FRENCH BTF 0% 23-30/10/2024 Obligations d'etat, provinces	50,000,000.00	99.73	EUR	49,864,000.00	1.58
FRENCH BTF 0% 23-30/10/2024 Obligations d'etat, provinces	40,000,000.00	99.73	EUR	39,891,200.00	1.27
FRENCH BTF 0% 23-30/10/2024 Obligations d'etat, provinces	40,000,000.00	99.73	EUR	39,891,200.00	1.27
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL BANK 0% 08/1 Banques et assurances	20,000,000.00	99.93	EUR	19,985,194.60	0.63
INTESA SANPAOLO BANK IRELAND PLC 0% 04/1 Banques et assurances	20,000,000.00	99.97	EUR	19,993,890.20	0.63
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG S.A. 0% Banques et assurances	10,000,000.00	97.44	EUR	9,743,664.20	0.31
JYSKE BAN ESTERCAP+0.29 23/01/2025 CP Banques et assurances	30,000,000.00	100.02	EUR	30,869,649.39	0.98
JYSKE BANK A/S ESTERCAP+0.16 06/11/2024 Banques et assurances	20,000,000.00	100.00	EUR	20,319,828.66	0.65

## Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
JYSKE BANK A/S ESTERCAP+0.275 02/01/2025 Banques et assurances	20,000,000.00	100.02	EUR	20,628,208.72	0.65
JYSKE BANK A/S ESTERCAP+0.28 17/10/2024 Banques et assurances	20,000,000.00	100.01	EUR	20,809,585.40	0.66
LA BANQUE POSTALE SA ESTERCAP+0.26 12/08 Banques et assurances	30,000,000.00	99.89	EUR	30,127,819.35	0.96
LA BANQUE POSTALE SA ESTERCAP+0.3 18/07/ Banques et assurances	10,000,000.00	99.93	EUR	10,073,542.82	0.32
LLOYDS BANK CORPORATE MARKETS PLC ESTERC Banques et assurances	30,000,000.00	100.01	EUR	31,176,501.61	0.99
LLOYDS BANK CORPORATE MARKETS PLC ESTERC Banques et assurances	100,000,000.00	99.96	EUR	100,221,774.08	3.18
MAINE ANJOU ET BASSE-NORMANDIE (CAISSE F Banques et assurances	20,000,000.00	100.00	EUR	20,588,899.65	0.65
MAINE ANJOU ET BASSE-NORMANDIE (CAISSE F Banques et assurances	10,000,000.00	99.99	EUR	10,196,961.48	0.32
MAINE ANJOU ET BASSE-NORMANDIE (CAISSE F Banques et assurances	20,000,000.00	100.01	EUR	20,804,810.83	0.66
MUFG BANK LTD ESTERCAP+0.3 21/08/2025 CD Banques et assurances	27,000,000.00	99.89	EUR	27,086,452.74	0.86
NATIONAL AUSTRALIA BANK/LONDON ESTERCAP+ Banques et assurances	25,000,000.00	99.99	EUR	25,451,787.97	0.81
NATIONAL AUSTRALIA BANK (GB) LIMITED EST Banques et assurances	20,000,000.00	100.01	EUR	20,764,864.73	0.66
NORDEA BANK LONDON ESTERCAP+0.14 18/11/2 Banques et assurances	25,000,000.00	100.00	EUR	25,450,961.49	0.81
OCEAN(CAI EURIBOR+0.44 03/07/2026 NEUMTN Banques et assurances	10,000,000.00	100.00	EUR	10,103,962.50	0.32
OCEAN(CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL) Banques et assurances	20,000,000.00	100.01	EUR	20,756,714.41	0.66
OCEAN(CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL) Banques et assurances	20,000,000.00	99.86	EUR	20,060,232.33	0.64
OCEAN(CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL) Banques et assurances	10,000,000.00	99.92	EUR	10,038,872.89	0.32
PALATINE SA ESTERCAP+0.32 10/10/2024 NEU Banques et assurances	30,000,000.00	100.00	EUR	31,250,829.24	0.99
RABOBANK NEDERLAND NV +0.27 26/11/2024 N Banques et assurances	30,000,000.00	100.02	EUR	31,067,620.11	0.99
SANTANDER CONSUMER BANK AG 0% 18/02/2025 Banques et assurances	30,000,000.00	98.69	EUR	29,606,282.40	0.94

## Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
SANTANDER CONSUMER FINANCE SA 0% 04/10/2 Banques et assurances	20,000,000.00	99.97	EUR	19,993,956.80	0.63
SEBIA SA EURIBOR+0.72 10/07/2026 NEUMTN Banques et assurances	10,000,000.00	100.04	EUR	10,103,789.50	0.32
SEB SA EURIBOR+0.72 29/07/2026 NEUMTN Banques et assurances	15,000,000.00	100.04	EUR	15,123,972.88	0.48
SEB SA EURIBOR+0.8 15/09/2025 NEUMTN Banques et assurances	25,000,000.00	100.42	EUR	25,148,809.00	0.80
SEB SA EURIBOR+0.83 13/10/2025 NEUMTN Banques et assurances	25,000,000.00	100.45	EUR	25,357,139.00	0.80
SOCIETE GENERALE 23-13/01/2025 FRN Banques et assurances	25,000,000.00	100.08	EUR	25,242,729.17	0.80
SOCIETE GENERALE SA +0.3 08/01/2025 NEUC Banques et assurances	30,000,000.00	100.02	EUR	30,929,183.12	0.98
SOCIETE GENERALE SA ESTERCAP+0.3 03/01/2 Banques et assurances	30,000,000.00	100.02	EUR	30,939,640.73	0.98
SWEDBANK AB ESTERCAP+.285 11/08/2025 CP Banques et assurances	10,000,000.00	99.93	EUR	10,046,910.28	0.32
SWEDBANK AB ESTERCAP+0.28 18/10/2024 CP Banques et assurances	20,000,000.00	100.01	EUR	20,804,848.38	0.66
THE TORONTO DOMINION BANK (LONDON) +0.3 Banques et assurances	30,000,000.00	100.00	EUR	31,237,842.02	0.99
THE TORONTO DOMINION BANK (LONDON) ESTER Banques et assurances	15,000,000.00	100.08	EUR	15,139,539.14	0.48
THE TORONTO DOMINION BANK (LONDON) ESTER Banques et assurances	10,000,000.00	99.97	EUR	10,051,619.00	0.32
THE TORONTO DOMINION BANK (LONDON) ESTER Banques et assurances	30,000,000.00	100.01	EUR	31,124,951.59	0.99
THE TORONTO DOMINION BANK (LONDON) ESTER Banques et assurances	50,000,000.00	100.01	EUR	52,012,199.97	1.65
UBS AG LONDON 24-10/04/2025ESTRON 10/04/ Banques et assurances	30,000,000.00	99.99	EUR	30,598,252.64	0.97
UNICREDIT SPA ESTERCAP+0.25 11/04/2025 N Banques et assurances	20,000,000.00	99.93	EUR	20,370,928.76	0.65
UNICREDIT SPA ESTERCAP+0.26 22/07/2025 C Banques et assurances	20,000,000.00	99.90	EUR	20,130,302.78	0.64
UNICREDIT SPA ESTERCAP+0.31 02/10/2024 N Banques et assurances	80,000,000.00	100.00	EUR	83,393,062.53	2.65
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA +0.245 02/05/202 Banques et assurances	40,000,000.00	99.98	EUR	40,664,081.71	1.29

## Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA ESTERCAP+0.1650 Banques et assurances	30,000,000.00	99.99	EUR	30,474,329.01	0.97
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA ESTERCAP+0.2610 Banques et assurances	40,000,000.00	99.99	EUR	40,776,245.91	1.29
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA ESTERCAP+0.2830 Banques et assurances	30,000,000.00	99.91	EUR	30,383,671.23	0.96
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA ESTERCAP+0.3 23/ Banques et assurances	20,000,000.00	99.93	EUR	20,276,749.28	0.64
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements</b>				<b>305,409,546.47</b>	<b>9.70</b>
<b>OPCVM</b>				<b>305,409,546.47</b>	<b>9.70</b>
AVIVA INVESTORS MONETAIRE-C	64,361	2,356.15	EUR	151,644,170.15	4.81
OSTRUM SRI CASH-I	13,442.78025	11,438.51	EUR	153,765,376.32	4.88
<b>Instruments financiers à terme</b>				<b>-129,582.90</b>	<b>-</b>
<b>Swap de taux</b>				<b>-129,582.90</b>	<b>-</b>
IRS19	24,099,000.00	-	EUR	-100,668.49	-
IRS20	-140,000,000.00	-	EUR	-28,914.41	-
<b>Créances</b>				<b>315,045.38</b>	<b>0.01</b>
<b>Dettes</b>				<b>-402,951.47</b>	<b>-0.01</b>
<b>Autres comptes financiers</b>				<b>28,707,911.41</b>	<b>0.91</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>EUR</b>	<b>3,150,168,660.01</b>	<b>100.00</b>

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

## Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
<b>Total</b>	-	-		-		-

\* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

## Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

### Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

### Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
IRS19	24,099,000.00	-	-100,668.49	24,099,000.00
IRS20	-140,000,000.00	-	-28,914.41	-140,000,000.00
Sous total		-	-129,582.90	-115,901,000.00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-129,582.90	-115,901,000.00

### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-

## Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

### Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

### Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

## Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

## Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
<b>Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)</b>	3,121,678,237.59
<b>Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :</b>	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-129,582.90
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
<b>Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises</b>	-
<b>Autres actifs (+)</b>	29,022,956.79
<b>Autres passifs (-)</b>	402,951.47
<b>Passifs de financement (-)</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>3,150,168,660.01</b>

## ANNEXE

Le rapport annuel N-1 (format ancien plan comptable) est présenté en annexe conformément au Règlement ANC n°2022-03.



**LA FRANCAISE TRESORERIE  
ISR**

Rapport annuel au 29 Septembre 2023

Société de gestion : LA FRANCAISE ASSET MANAGEMENT

Siège social : 128, Boulevard Raspail 75006 Paris

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

## Bilan actif

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
<b>Immobilisations Nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>2,978,911,019.83</b>	<b>3,212,859,940.36</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	<b>39,999,010.57</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	39,999,010.57
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	<b>2,688,016,562.08</b>	<b>2,856,439,101.98</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	2,611,678,897.94	2,584,354,181.86
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	76,337,664.14	272,084,920.12
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres d'organismes de placement collectif</b>	<b>290,651,702.68</b>	<b>315,816,676.69</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	290,651,702.68	315,816,676.69
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>242,755.07</b>	<b>605,151.12</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	242,755.07	605,151.12
<b>Autres Actifs : Loans</b>	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>115,526.30</b>	<b>167,710.33</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	115,526.30	167,710.33
<b>Comptes financiers</b>	<b>50,382,394.65</b>	<b>128,746,896.23</b>
Liquidités	50,382,394.65	128,746,896.23
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3,029,408,940.78</b>	<b>3,341,774,546.92</b>

## Bilan passif

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
<b>Capitaux propres</b>	-	-
<b>Capital</b>	2,959,121,897.22	3,212,319,398.87
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	-	-
<b>Report à nouveau (a)</b>	-	-
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)</b>	4,898,044.06	-17,296,606.96
<b>Résultat de l'exercice (a,b)</b>	39,715,772.26	-3,794,351.89
<b>Total capitaux propres</b> (= Montant représentatif de l'actif net)	<b>3,003,735,713.54</b>	<b>3,191,228,440.02</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>25,673,227.24</b>	<b>150,546,106.90</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	25,673,227.24	150,546,106.90
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3,029,408,940.78</b>	<b>3,341,774,546.92</b>

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

## Hors-bilan

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>Engagements sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Engagements de gré à gré</b>		
<b>Swap de taux</b>		
vente IRS2	-	150,000,000.00
vente IRS4	-	250,000,000.00
vente IRS5	50,000,000.00	-
<b>Autres engagements</b>		
<b>Autres opérations</b>		
<b>Engagements sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Engagements de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		

## Compte de résultat

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	424,599.84	424,850.40
Produits sur titres de créances	43,281,941.24	-1,626,004.25
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	384,702.75	-
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>44,091,243.83</b>	<b>-1,201,153.85</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-41,197.26	-183,603.73
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>-41,197.26</b>	<b>-183,603.73</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I + II)</b>	<b>44,050,046.57</b>	<b>-1,384,757.58</b>
<b>Autres produits (III)</b>	-	-
<b>Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)</b>	<b>-2,947,357.79</b>	<b>-4,498,287.76</b>
<b>Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)</b>	<b>41,102,688.78</b>	<b>-5,883,045.34</b>
<b>Régularisation des revenus de l'exercice (V)</b>	<b>-1,386,916.52</b>	<b>2,088,693.45</b>
<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)</b>	-	-
<b>Résultat (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>39,715,772.26</b>	<b>-3,794,351.89</b>

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

### Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

### Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

# LA FRANCAISE TRESORERIE ISR

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

## Frais de gestion financière

- 0,078 % TTC maximum pour la part I
- 0,278 % TTC maximum pour la part R
- 0,728 % TTC maximum pour la part B
- 0,078 % TTC maximum pour la part T C

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse, ...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

## Frais administratifs externes à la société de gestion

- 0,022 % TTC maximum pour la part I
- 0,022 % TTC maximum pour la part R
- 0,022 % TTC maximum pour la part B
- 0,022 % TTC maximum pour la part T C

La dotation est calculée sur la base de l'actif net.

## Frais de recherche

Néant

## **Commission de surperformance**

Néant

## **Rétrocession de frais de gestion**

Les rétrocessions sont enregistrées au fil des encaissements.

## **Méthode de comptabilisation des intérêts**

Intérêts encaissés

## **Affectation des résultats réalisés**

Part I : Capitalisation

Part R : Capitalisation

Part B : Capitalisation

Part T C : Capitalisation

## **Affectation des plus-values nettes réalisées**

Part I : Capitalisation

Part R : Capitalisation

Part B : Capitalisation

Part T C : Capitalisation

## **Changements affectant le fonds**

Néant

## Evolution de l'actif net

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Actif net en début d'exercice	3,191,228,440.02	7,409,685,618.92
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	9,333,083,002.93	15,366,304,965.02
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-9,601,959,105.78	-19,555,955,743.33
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	8,605,116.68	788,654.18
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4,312,219.08	-26,931,515.14
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	654,767.50	70,500.00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-30,663.72	-84,505.03
Différences de change	-	-
<b>Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :</b>	<b>35,726,082.26</b>	<b>2,628,359.62</b>
Différence d'estimation exercice N	28,076,371.64	-7,649,710.62
Différence d'estimation exercice N-1	7,649,710.62	10,278,070.24
<b>Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :</b>	<b>-362,396.05</b>	<b>605,151.12</b>
Différence d'estimation exercice N	242,755.07	605,151.12
Différence d'estimation exercice N-1	-605,151.12	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	41,102,688.78	-5,883,045.34
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>3,003,735,713.54</b>	<b>3,191,228,440.02</b>

## Complément d'information 1

	Exercice 29/09/2023
<b>Engagements reçus ou donnés</b>	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie</b>	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(\*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

## Complément d'information 2

	Exercice 29/09/2023	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
<b>Catégorie de classe B (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	174,185.9042	
Nombre de titres rachetés	100,098.0458	
<b>Catégorie de classe T C (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	3,211,065.30712	
Nombre de titres rachetés	1,915,248.39301	
<b>Catégorie de classe R (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	6,130.79115	
Nombre de titres rachetés	2,762.44141	
<b>Catégorie de classe I (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	80,341.92656	
Nombre de titres rachetés	86,782.99974	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocedées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocedées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
<b>Catégorie de classe B (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	20,645.49	0.10
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe T C (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	155,063.16	0.09
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe R (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	372,901.53	0.15
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe I (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	2,398,919.26	0.09
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-

## Complément d'information 2

	Exercice 29/09/2023
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	171.65

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

## Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 29/09/2023
<b>Ventilation par nature des créances</b>	
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	76,928.22
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	36,948.08
Coupons à recevoir	1,650.00
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>115,526.30</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	242,755.07
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	430,472.17
Autres créditeurs divers	25,000,000.00
Provision pour risque des liquidités de marché	-
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>25,673,227.24</b>

## Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 29/09/2023
<b>Actif</b>	
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
<b>Titres de créances</b>	<b>2,688,016,562.08</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	2,688,016,562.08
Bons du Trésor	303,424,246.00
Autres TCN	2,308,254,651.94
Autres Titres de créances	76,337,664.14
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Autres actifs : Loans</b>	-
<b>Passif</b>	
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
<b>Hors-bilan</b>	
<b>Opérations de couverture</b>	
Taux	50,000,000.00
Actions	-
Autres	-
<b>Autres opérations</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

## Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	609,601,764.55	1,831,103,959.78	247,310,837.75	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	50,382,394.65
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	50,000,000.00	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	1,417,700,003.43	1,189,115,934.26	81,200,624.39	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	50,382,394.65	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	50,000,000.00	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

## Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
<b>Actif</b>	<b>Néant</b>
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
<b>Passif</b>	<b>Néant</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
<b>Hors-bilan</b>	<b>Néant</b>
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 29 Septembre 2023, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité.

## Affectation des résultats

Catégorie de classe B (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	346,913.59	-22,991.11
<b>Total</b>	<b>346,913.59</b>	<b>-22,991.11</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	346,913.59	-22,991.11
<b>Total</b>	<b>346,913.59</b>	<b>-22,991.11</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	42,815.11	-98,880.34
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>42,815.11</b>	<b>-98,880.34</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	42,815.11	-98,880.34
<b>Total</b>	<b>42,815.11</b>	<b>-98,880.34</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Catégorie de classe T C (Devise: EUR)

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	3,042,521.59	-110,221.98
<b>Total</b>	<b>3,042,521.59</b>	<b>-110,221.98</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	3,042,521.59	-110,221.98
<b>Total</b>	<b>3,042,521.59</b>	<b>-110,221.98</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	372,517.99	-515,010.99
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>372,517.99</b>	<b>-515,010.99</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	372,517.99	-515,010.99
<b>Total</b>	<b>372,517.99</b>	<b>-515,010.99</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Catégorie de classe R (Devise: EUR)

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	5,709,163.86	-265,628.86
<b>Total</b>	<b>5,709,163.86</b>	<b>-265,628.86</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	5,709,163.86	-265,628.86
<b>Total</b>	<b>5,709,163.86</b>	<b>-265,628.86</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	732,001.78	-817,314.38
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>732,001.78</b>	<b>-817,314.38</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	732,001.78	-817,314.38
<b>Total</b>	<b>732,001.78</b>	<b>-817,314.38</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Catégorie de classe I (Devise: EUR)

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	30,617,173.22	-3,395,509.94
<b>Total</b>	<b>30,617,173.22</b>	<b>-3,395,509.94</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	30,617,173.22	-3,395,509.94
<b>Total</b>	<b>30,617,173.22</b>	<b>-3,395,509.94</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3,750,709.18	-15,865,401.25
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>3,750,709.18</b>	<b>-15,865,401.25</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	3,750,709.18	-15,865,401.25
<b>Total</b>	<b>3,750,709.18</b>	<b>-15,865,401.25</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

### Catégorie de classe B (Devise: EUR)

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	100.17	99.93	99.53	98.96	<b>101.60</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	22,553.74	35,956.91	15,985.69	18,242.84	<b>26,255.84</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	225,150.5572	359,808.6847	160,597.7165	184,332.8492	<b>258,420.7076</b>

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
<b>Date de mise en paiement</b>	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)</b>					
Parts C	-0.20	-0.54	-0.21	-0.53	<b>0.16</b>
<b>Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)</b>					
Parts C	-0.09	-0.03	-0.06	-0.12	<b>1.34</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# LA FRANCAISE TRESORERIE ISR

## Catégorie de classe T C (Devise: EUR)

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	99.55	99.32	98.93	98.37	<b>101.00</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	19,781.46	38,271.60	67,540.01	95,020.31	<b>228,449.62</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	198,699.23421	385,312.59356	682,642.79263	965,855.46319	<b>2,261,672.37730</b>

Date de mise en paiement	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)</b>					
Parts C	-0.20	-0.25	-0.21	-0.53	<b>0.16</b>
<b>Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)</b>					
Parts C	-0.08	-0.02	-0.05	-0.11	<b>1.34</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# LA FRANCAISE TRESORERIE ISR

## Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	86,284.73	86,038.63	85,652.82	85,117.56	<b>87,341.80</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	290,929.63	121,553.53	113,375.22	150,752.92	<b>448,890.03</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	3,371.73941	1,412.77845	1,323.66003	1,771.11410	<b>5,139.46384</b>

Date de mise en paiement	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)</b>					
Parts C	-179.97	69.95	-184.58	-461.46	<b>142.42</b>
<b>Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)</b>					
Parts C	-123.07	-74.02	-98.19	-149.97	<b>1,110.84</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# LA FRANCAISE TRESORERIE ISR

## Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	107,927.68	107,684.44	107,265.90	106,659.56	<b>109,512.89</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	4,036,308.33	4,395,078.41	7,212,784.70	2,927,212.88	<b>2,300,140.22</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	37,398.26744	40,814.42291	67,242.10126	27,444.44723	<b>21,003.37405</b>

Date de mise en paiement	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)</b>					
Parts C	-225.03	-232.44	-231.10	-578.09	<b>178.57</b>
<b>Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)</b>					
Parts C	-88.74	-28.00	-58.42	-123.72	<b>1,457.72</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

## Inventaire des instruments financiers au 29 Septembre 2023

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Titres de créances</b>				<b>2,688,016,562.08</b>	<b>89.49</b>
<b>Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>2,688,016,562.08</b>	<b>89.49</b>
<b>Titres de Créances Négociables</b>				<b>2,611,678,897.94</b>	<b>86.95</b>
ALLIANZ BANQUE ESTERCAP+0.21 02/05/2024	5,000,000.00	100.00	EUR	5,031,469.15	0.17
ALPES PROVENCE (CAISSE REGIONALE DE CRED	25,000,000.00	100.00	EUR	25,486,247.08	0.85
ALPES PROVENCE (CAISSE REGIONALE DE CRED	25,000,000.00	100.00	EUR	25,000,000.00	0.83
AXA BANQUE SA ESTERCAP+0.15 03/10/2023 N	60,000,000.00	100.00	EUR	61,053,988.20	2.03
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL SA ES	50,000,000.00	100.04	EUR	51,348,014.23	1.71
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL SA ES	50,000,000.00	100.00	EUR	50,884,267.19	1.69
BANQUE PALATINE SA ESTERCAP+0.2 04/10/20	50,000,000.00	100.00	EUR	50,886,703.31	1.69
BANQUE PALATINE SA ESTERCAP+0.2 11/10/20	30,000,000.00	100.00	EUR	30,514,369.64	1.02
BANQUE PALATINE SA ESTERCAP+0.295 15/04/	25,000,000.00	100.02	EUR	25,220,954.55	0.84
BANQUE POSTALE (LA) ESTERCAP+0.11 15/02/	25,000,000.00	99.98	EUR	25,036,259.84	0.83
BANQUE STELLANTIS FRANCE ESTERCAP+0.25 1	20,000,000.00	100.02	EUR	20,250,691.79	0.67
BANQUE STELLANTIS FRANCE ESTERCAP+0.34 0	30,000,000.00	99.99	EUR	30,072,117.99	1.00
BANQUE STELLANTIS FRANCE ESTERCAP+0.37 2	20,000,000.00	100.04	EUR	20,214,517.11	0.67
BARCLAYS BANK PLC / FRANCE ESTERCAP+0.4	20,000,000.00	100.06	EUR	20,514,078.95	0.68
BARCLAYS BANK PLC ESTERCAP+0.26 30/04/20	50,000,000.00	100.03	EUR	50,440,467.62	1.68
BARCLAYS BANK PLC ESTERCAP+0.3 14/05/202	20,000,000.00	100.05	EUR	20,114,224.34	0.67
BARCLAYS BANK PLC ESTERCAP+0.3 17/05/202	20,000,000.00	100.05	EUR	20,107,743.45	0.67
BNP PARIBAS ESTERCAP+0.25 11/12/2023 NEU	50,000,000.00	100.03	EUR	51,216,555.70	1.71
BPCE ESTERCAP+0.27 04/06/2024 NEUCP	50,000,000.00	100.00	EUR	50,144,745.11	1.67
BPCE ESTERCAP+0.29 01/07/2024 NEUCP	15,000,000.00	99.99	EUR	15,049,054.65	0.50
BPCE ESTERCAP+0.31 20/02/2024 NEUCP	30,000,000.00	100.05	EUR	30,667,213.31	1.02
CA CONSUMER FINANCE ESTERCAP+0.16 14/02/	20,000,000.00	100.00	EUR	20,034,526.11	0.67
CA CONSUMER FINANCE ESTERCAP+0.185 19/10	25,000,000.00	100.00	EUR	25,440,187.62	0.85
CA CONSUMER FINANCE ESTERCAP+0.22 18/03/	20,000,000.00	100.00	EUR	20,094,806.65	0.67
CA CONSUMER FINANCE ESTERCAP+0.27 13/06/	30,000,000.00	99.99	EUR	30,053,319.32	1.00
CA CONSUMER FINANCE EURIBOR+0.18 01/12/2	25,000,000.00	99.98	EUR	25,076,034.94	0.83
CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME 0% 31	15,000,000.00	99.66	EUR	14,948,297.70	0.50
COFACE SA 0% 05/07/2024 NEUCP	10,000,000.00	96.78	EUR	9,678,400.30	0.32

## Inventaire des instruments financiers au 29 Septembre 2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
COFACE SA 0% 08/08/2024 NEUCP	10,000,000.00	96.38	EUR	9,638,286.10	0.32
COFACE SA 0% 10/07/2024 NEUCP	5,000,000.00	96.72	EUR	4,836,101.40	0.16
COVIVIO EURIBOR+0.35 22/04/2024 NEUMTN	10,000,000.00	100.07	EUR	10,083,654.52	0.34
CREDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING SA E	25,000,000.00	100.01	EUR	25,414,462.64	0.85
CREDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING SA E	20,000,000.00	100.05	EUR	20,453,486.38	0.68
CREDIT LYONNAIS SA ESTERCAP+0.3 18/12/20	20,000,000.00	100.03	EUR	20,446,098.08	0.68
CREDIT LYONNAIS SA ESTERCAP+0.32 29/12/2	20,000,000.00	100.04	EUR	20,491,109.10	0.68
CREDIT MUTUEL ARKEA SA ESTERCAP+0.21 03/	20,000,000.00	100.02	EUR	20,216,180.28	0.67
CREDIT MUTUEL ARKEA SA ESTERCAP+0.22 11/	50,000,000.00	99.99	EUR	50,100,262.05	1.67
CREDIT MUTUEL ARKEA SA ESTERCAP+0.22 18/	15,000,000.00	100.01	EUR	15,071,794.99	0.50
CREDIT MUTUEL ARKEA SA ESTERCAP+0.25 15/	25,000,000.00	100.00	EUR	25,213,885.80	0.84
CREDIT MUTUEL ARKEA SA ESTERCAP+0.26 18/	20,000,000.00	100.01	EUR	20,178,758.91	0.67
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 0% 27/09/2	10,000,000.00	99.32	EUR	9,931,564.90	0.33
ENGIE SA ESTERCAP+0.13 04/12/2023 NEUCP	65,000,000.00	100.00	EUR	65,396,972.07	2.18
ENGIE SA ESTERCAP+0.1 31/01/2024 NEUCP	20,000,000.00	99.99	EUR	20,000,225.56	0.67
FRANCE(ELECTRICITE DE) 0% 23/10/2023 NEU	40,000,000.00	99.74	EUR	39,896,640.00	1.33
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL BANK 0% 20/1	10,000,000.00	99.43	EUR	9,943,187.80	0.33
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL BANK 0% 30/1	20,000,000.00	99.32	EUR	19,863,798.20	0.66
ITALY BOTS 0% 22-13/10/2023	90,000,000.00	99.89	EUR	89,903,700.00	2.99
ITALY BOTS 0% 22-14/12/2023	60,000,000.00	99.20	EUR	59,518,746.00	1.98
ITALY BOTS 0% 23-30/11/2023	125,000,000.00	99.36	EUR	124,195,000.00	4.13
ITALY BOTS 0% 23-30/11/2023	30,000,000.00	99.36	EUR	29,806,800.00	0.99
JYSKE BANK A/S ESTERCAP+0.3 19/09/2024 C	40,000,000.00	99.98	EUR	40,034,222.20	1.33
JYSKE BANK ESTERCAP+0.215 06/05/2024 NEU	30,000,000.00	100.03	EUR	30,195,565.38	1.01
LLOYDS BANK CORPORATE MARKETS PLC ESTERC	100,000,000.00	100.04	EUR	100,295,604.42	3.34
LLOYDS BANK CORPORATE MARKETS PLC ESTERC	25,000,000.00	100.01	EUR	25,432,479.78	0.85
LLOYDS BANK CORPORATE MARKETS PLC ESTERC	15,000,000.00	100.10	EUR	15,139,200.69	0.50
MAINE ANJOU ET BASSE-NORMANDIE (CAISSE F	20,000,000.00	100.00	EUR	20,319,861.36	0.68
MAINE ANJOU ET BASSE-NORMANDIE (CAISSE F	20,000,000.00	99.98	EUR	20,014,450.33	0.67
MAINE ANJOU ET BASSE-NORMANDIE (CAISSE F	10,000,000.00	100.01	EUR	10,133,317.51	0.34
MAINE ANJOU ET BASSE-NORMANDIE (CAISSE F	10,000,000.00	100.03	EUR	10,093,276.12	0.34
NATIONAL AUSTRALIA BANK (GB) LIMITED EST	30,000,000.00	100.04	EUR	30,747,891.71	1.02
NATIONAL AUSTRALIA BANK (GB) LIMITED EST	30,000,000.00	100.01	EUR	30,532,218.81	1.02

## Inventaire des instruments financiers au 29 Septembre 2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
NORDEA BANK ABP, LONDON BRANCH ESTERCAP+	30,000,000.00	100.01	EUR	30,398,731.77	1.01
NORDEA BANK ABP, LONDON BRANCH ESTERCAP+	25,000,000.00	100.02	EUR	25,209,119.01	0.84
NORDEA BANK ABP, LONDON BRANCH ESTERCAP+	20,000,000.00	100.01	EUR	20,095,507.14	0.67
NORDEA BANK DANMARK A/S ESTERCAP+0.19 02	40,000,000.00	100.01	EUR	40,650,771.68	1.35
OCEAN(CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL)	25,000,000.00	100.04	EUR	25,610,593.28	0.85
OCEAN(CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL)	20,000,000.00	100.02	EUR	20,155,399.10	0.67
OCEAN(CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL)	10,000,000.00	100.12	EUR	10,109,503.84	0.34
OCEAN(CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL)	10,000,000.00	99.96	EUR	10,010,350.02	0.33
ORANGE BANK ESTERCAP+0.35 12/10/2023 NEU	20,000,000.00	100.01	EUR	20,356,256.69	0.68
ORANGE BANK ESTERCAP+0.5 19/02/2024 NEUC	10,000,000.00	100.07	EUR	10,236,471.10	0.34
ORANGE BANK EURIBOR+0.4 23/02/2024 NEUMT	10,000,000.00	100.04	EUR	10,048,873.47	0.33
PALATINE SA ESTERCAP+0.33 20/09/2024 NEU	30,000,000.00	99.97	EUR	30,019,542.16	1.00
PSA BANQUE FRANCE SA ESTERCAP+0.18 06/10	25,000,000.00	100.00	EUR	25,436,570.81	0.85
PSA BANQUE FRANCE SA EURIBOR+0.3 15/12/2	20,000,000.00	100.02	EUR	20,039,086.07	0.67
PSA BANQUE FRANCE SA EURIBOR+0.5 20/09/2	20,000,000.00	100.20	EUR	20,064,827.31	0.67
SANTANDER CONSUMER BANK AG 0% 18/07/2024	25,000,000.00	96.66	EUR	24,164,356.00	0.80
SANTANDER CONSUMER BANK AG 0% 20/02/2024	50,000,000.00	98.40	EUR	49,197,811.00	1.64
SANTANDER CONSUMER BANK AG 0% 30/05/2024	20,000,000.00	97.23	EUR	19,445,544.00	0.65
SCANIA CV AB 0% 04/12/2023	10,000,000.00	99.26	EUR	9,926,018.10	0.33
SCANIA CV AB 0% 06/12/2023	20,000,000.00	99.24	EUR	19,847,485.20	0.66
SCANIA CV AB 0% 19/10/2023	30,000,000.00	99.79	EUR	29,936,257.20	1.00
SCANIA CV AB 0% 20/10/2023	25,000,000.00	99.78	EUR	24,943,951.25	0.83
SEB SA EURIBOR+0.2 13/10/2023 NEUMTN	25,000,000.00	100.00	EUR	25,212,227.72	0.84
SEB SA EURIBOR+0.65 12/07/2024 NEUMTN	10,000,000.00	100.30	EUR	10,125,918.70	0.34
SEB SA EURIBOR+0.67 29/07/2024 NEUMTN	15,000,000.00	100.32	EUR	15,159,895.12	0.50
SEB SA EURIBOR+0.8 15/09/2025 NEUMTN	25,000,000.00	100.02	EUR	25,053,151.92	0.83
UNICREDIT S.P.AVAR MMKT ESTERCAP+0.225	70,000,000.00	100.00	EUR	71,256,184.30	2.37
UNICREDIT SPA ESTERCAP+0.26 01/12/2023 C	60,000,000.00	100.03	EUR	60,871,250.64	2.03
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA ESTERCAP+0.12 31	30,000,000.00	99.99	EUR	29,999,365.00	1.00
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 0% 18/1	10,000,000.00	99.80	EUR	9,979,819.40	0.33
<b>Autres Titres de Créances</b>				<b>76,337,664.14</b>	<b>2.54</b>
BANCO SANTANDER 23-16/01/2025 FRN	22,600,000.00	100.17	EUR	22,837,008.08	0.76

## Inventaire des instruments financiers au 29 Septembre 2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
BNP PARIBAS 23-24/02/2025 FRN	8,000,000.00	100.14	EUR	8,044,576.89	0.27
SOCIETE GENERALE 23-13/01/2025 FRN	25,000,000.00	100.16	EUR	25,265,887.50	0.84
VOLKSWAGEN FIN 22-17/01/2024 FRN	20,000,000.00	100.04	EUR	20,190,191.67	0.67
<b>Titres d'OPC</b>				<b>290,651,702.68</b>	<b>9.68</b>
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne</b>				<b>290,651,702.68</b>	<b>9.68</b>
AVIVA INVESTORS MONETAIRE-C	63,551	2,264.48	EUR	143,909,968.48	4.79
OSTRUM SRI CASH-I	13,340	11,000.13	EUR	146,741,734.20	4.89
<b>Instruments financiers à terme</b>				<b>242,755.07</b>	<b>0.01</b>
<b>Swap de taux</b>				<b>242,755.07</b>	<b>0.01</b>
IRS5	-50,000,000.00	-	EUR	242,755.07	0.01
<b>Créances</b>				<b>115,526.30</b>	<b>0.00</b>
<b>Dettes</b>				<b>-25,673,227.24</b>	<b>-0.85</b>
<b>Dépôts</b>				<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres comptes financiers</b>				<b>50,382,394.65</b>	<b>1.68</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>EUR</b>	<b>3,003,735,713.54</b>	<b>100.00</b>